

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Châteaubernard (16100)

Réponses de Pierre Yves Briand, au nom de la liste « Bien vivre à Châteaubernard »

– le 13/03/2020 à 18:08 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La compétence pistes cyclables appartenant à Grand Cognac, la ville de Châteaubernard s'engage à soutenir l'élaboration d'un plan vélo digne de ce nom à l'échelle de l'agglomération. Par ailleurs, au niveau communal, la dimension cyclable est intégrée à tous nos projets de requalification de voirie.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Il s'agit de participer à une réflexion concertée avec les autres municipalités de l'agglomération sur les itinéraires cyclables

Dans le cadre de notre futur comité vert citoyen, nous désignerons un(e) responsable vélo et nous nous engageons à faire tout notre possible pour faciliter les déplacements vélo sur le territoire de notre commune

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Idem, ce comité pourra réunir les personnes ressources (élus, services techniques, usagers...) des communes de l'agglomération.

oui, toujours dans le cadre de notre comité vert citoyen. Cette question nécessite toutefois des précisions : différence avec la question 2 ?

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : A définir en relation avec les autres communes de l'agglomération et en concertation avec Vélo'd'vie.

Non pas possible de s'engager sans connaître les faisabilités techniques et sans accord des services du département

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, les écoles, collèges et lycées, les centres commerciaux, les lieux culturels (cinéma, théâtre...) et sportifs (piscine, stade...)

Nous suggérons d'adapter la signalétique en indiquant les distances en temps piéton et temps vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Oui pour la notion inter-quartiers selon un plan pluriannuel à déterminer en concertation avec Grand Cognac

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

En concertation avec Grand Cognac

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. En priorité le franchissement de la voie ferrée et de la N 141

Avoir coupé Châteaubernard en deux, séparé des quartiers, tranché des rues sans avoir pensé à les relier (passerelles piéton/vélo) fut en effet une hérésie

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Cette mesure fait partie de nos objectifs. Elle peut paraître très ambitieuse mais nous comptons bien commencer à la mettre en oeuvre rapidement dans certains quartiers (Rue des Vauzelles/ Route de l'Echassier...)

Action n°10 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Trois projets font déjà l'objet d'une étude

Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Engagement uniquement sur les SAS vélo

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Pas tout à fait, nous envisageons de détourner une partie de la circulation devant nos écoles plutôt que la supprimer

Action n°13 : je ne m'engage pas

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

cette question nécessite une précision - Stationnement vélo/auto ?

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les zones commerciales et d'emploi, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°15 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Dans les lieux publics oui (mairie, médiathèque, poste, écoles, castel, salles associatives. Côté commerces, cette mesure relève de la compétence de chaque commerce ou de Grand Cognac

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°18 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

A l'échelle de l'agglomération

Oui pour le soutien. En ce qui concerne les locaux, en fonction des disponibilités.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Et si les enfants venaient avec le leur ?

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Déjà en pratique par plusieurs élus

Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous pouvons l'envisager pour la police municipale.

Action n°23 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Nous nous engageons à faire cette proposition aux associations de parents d'élèves

Action n°24 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". A l'échelle de l'agglomération

Action n°25 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". A l'échelle de l'agglomération

Commentaires généraux

Depuis plusieurs années la ville de Châteaubernard s'emploie à développer les déplacements doux. Cependant, compte tenu de l'imbrication de nos paysages divers (urbain, rural, industriel, commercial, militaire etc.) et des différents partenaires (Etat, Région, Département, Agglomération, particuliers etc.) il est complexe d'optimiser un plan vélo, du moins à court terme. Mais notre équipe composée de plusieurs amateurs de vélo s'y attache !